



# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

## Comité Syndical du 29 mars 2017

Syndicat Mixte des Transports en Commun de  
l'agglomération toulousaine

---

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – [michele.guallar@tisseo.fr](mailto:michele.guallar@tisseo.fr)

Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)



## 3<sup>ème</sup> ligne de métro : poursuite du projet suite aux conclusions du débat public et création d'un Conseil Scientifique

### Décision du maître d'ouvrage Tisséo SMTC à l'issue du débat public sur le projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro et conditions de poursuite du projet

Le débat public, organisé par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) présidée par Jacques Archimbaud s'est tenue du 12 septembre au 17 décembre 2016. Il s'agissait du premier débat public pour un projet de transport urbain en dehors de l'Île-de-France, du fait de son caractère national au regard de ses enjeux.

Le compte-rendu du Débat Public établi par le président de la Commission Particulière du Débat Public et le bilan établi par le Président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ont été rendus publics le 16 février dernier.

Selon ces documents de référence, le Débat Public a été caractérisé par une large participation du public, avec notamment :

- plus de 21 000 visiteurs uniques sur le site internet,
- plus de 3000 participants aux 80 réunions publiques,
- 837 avis et commentaires sur le site internet,
- près de 5 000 questionnaires renseignés.

Au cours du débat, la CNDP a décidé la réalisation d'une étude complémentaire à dire d'expert sur le projet, qui a conclu quant à la crédibilité de l'estimation de fréquentation de 200 000 voyages par jour.

Par ailleurs, le Débat a permis de partager un constat commun avec le grand public sur les enjeux de mobilités, conformes à ceux du Projet Mobilités 2020-2025-2030.

**Les conclusions du Débat Public confortent la 3<sup>ème</sup> ligne de métro.** Il est en effet considéré majoritairement par le public comme la solution prioritaire à réaliser en termes de transports en commun, au regard des caractéristiques suivantes :

- Le métro est jugé par la majorité du public comme efficace sur les déplacements domicile-travail.
- Aucune des stations prévues par le tracé n'a été massivement contestée.
- La 3<sup>ème</sup> ligne est perçue majoritairement comme pouvant avoir un impact positif.
- Les 5 interconnexions de la nouvelle ligne avec le réseau TER ont été perçues par beaucoup de contributeurs comme un atout pour l'intermodalité.



# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

La 3<sup>ème</sup> ligne est considérée également par les milieux économiques comme un atout en raison du gain de temps attendu pour les salariés et clients des entreprises et de l'impact positif sur l'emploi.

Le Président de la CPDP a émis enfin 4 recommandations :

1. Partager le portage politique du projet, le rendre plus lisible,
2. Bien articuler les concertations à venir,
3. Prolonger la dynamique de participation,
4. Libérer des données importantes et étudier les alternatives à travers la mise en place d'un conseil scientifique.

Il est proposé, au vu des conclusions, de délibérer en faveur de la poursuite du projet dans ses caractéristiques essentielles présentées au cours du Débat Public en tenant compte des enseignements de ce dernier dans les dispositions suivantes :

- la mise en place d'un Conseil Scientifique
- la poursuite de l'information et de la participation du public en mettant en place notamment des dispositifs spécifiques.
- La demande de la nomination d'un garant par la CNDP, qui serait chargé de veiller à la mise en œuvre des modalités d'information et de participation du public jusqu'à l'enquête publique.

L'ensemble des recommandations de la CNDP et de la CPDP seraient ainsi prises en compte.

## Mise en place du Conseil Scientifique : organisation et modalités

Tisséo SMTC, dans la présentation du projet pour le Débat Public, avait indiqué dès l'été 2016 son intention de constituer un conseil scientifique. Dans le bilan du Débat Public, le Président de la CNDP suggère la mise en place d'un conseil scientifique, recommandant que les deux alternatives présentées pendant le débat public fassent l'objet d'une expertise sous l'égide de ce conseil scientifique, garant d'indépendance et de neutralité.

De manière plus générale, le projet présente des enjeux très élevés pour le développement, l'attractivité et le cadre de vie de la grande agglomération toulousaine, et des défis importants au regard des procédures à venir, ainsi que de l'adhésion de la population, nécessitant des réponses argumentées.

En conséquence, pour la poursuite du projet, il est proposé que Tisséo SMTC mette en place ce Conseil Scientifique indépendant, composé d'experts dont la fonction essentielle sera de veiller à la complétude, à la qualité et à la pertinence des études.

Le Conseil interviendra, au moins jusqu'à l'obtention de la déclaration d'utilité publique du projet, sur saisine de Tisséo SMTC mais pourra s'autosaisir de tout point portant sur la complétude et la pertinence des études. Il pourra jouer, à la demande de Tisséo SMTC, un rôle d'interface avec des parties prenantes du projet.

Les membres du Conseil – 6 à 10 experts - seront désignés, sur proposition du Président du Conseil Scientifique, parmi des spécialistes en politique des transports, urbanisme, analyse des impacts socio-économiques et ingénierie technique ou financière des projets d'infrastructure de transport.

Monsieur Patrick VANDEVOORDE sera désigné pour le présider.

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr